

DECISION N°2021-016
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
A L'ELECTION DU VICE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Séance du 14 avril 2021

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu les statuts de l'université ;

DECIDE

Article 1

Nombre d'électeurs inscrits	34	Nombre de suffrages valablement exprimés	32
Nombre d'émargements	32	Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'abstentions	8		

Candidats	Nombre de voix obtenues
Arnaud LAIME	20
Raphaële MILJKOVITCH	4

Arnaud LAIME est élu vice-président du conseil d'administration de l'université Paris 8.

Article 2.

La directrice générale des services est chargée de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 14 avril 2021,

La présidente de l'université Paris 8,

Annick ALLAIGRE

